

BULLETIN D'ADHESION AU SNUipp - FSU 80 SPECIALE AESH - CUI - AED

Année scolaire
2018/2019

Le SNUipp Somme utilisera les informations ci-dessous pour m'adresser la revue nationale du SNUipp
« Fenêtres sur Cours » ainsi que « POUR », la revue de la FSU.

Je demande à la section départementale du SNUipp 80 de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à la section départementale du SNUipp 80.

<p>NOM :</p> <p>Prénom :</p> <p>Né(e) le / / Sexe : M / F</p> <p>Téléphone fixe : portable :</p> <p>Nom de jeune fille :</p> <p>Adresse personnelle :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Syndiqué au SNUipp en 2017-2018 : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>E-mail :</p> <p><small>Le SNUipp/FSU envoie des informations par courrier électronique (lettre d'information électronique). En indiquant votre courriel, vous en serez automatiquement destinataire.</small></p>	<p>(Cocher la bonne case)</p> <p><input type="checkbox"/> <u>AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap)</u></p> <p><input type="checkbox"/> <u>CUI (Contrat Unique d'Insertion)</u></p> <p><input type="checkbox"/> <u>AED (assistant d'éducation)</u></p> <p>Montant de la cotisation : 33 EUROS</p> <p><u>Etablissement ou école</u> :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal : Ville :</p> <p>Type : <input type="checkbox"/> Mat. <input type="checkbox"/> Elém. <input type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> ULIS collège, pro ou ESMS</p>
---	---

**L'adhésion au SNUipp-FSU 80 est de
33 euros !**

A renvoyer à :
SNUipp-FSU Somme
25, rue Riolan
80 000 AMIENS

POUR VOUS SYNDIQUER

Trois modes de paiement
à votre disposition :

➤ **en une fois**
1 seul chèque

en plusieurs chèques
3 chèques (maximum), date
d'encaissement au dos (max
10/06)

➤ **par Carte Bancaire**
en ligne sur
<https://adherer.snuipp.fr/80>



vous représente
vous écoute
vous conseille
vous informe
vous défend

revendique,
construit,
agit avec vous

25 rue Riolan
80 000 AMIENS
03.22.80.80.78
snu80@snuipp.fr
<http://80.snuipp.fr>

La cotisation syndicale ouvre droit à
crédit d'impôts : 66% de la cotisation

L'attestation pour l'année 2018/2019 vous sera adressée en mars 2020



Rejoins le
SNUipp-FSU

EN ACTIONS

POUR ÉLARGIR LA PROFESSIONNALISATION DES AVS
ET OBTENIR LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS

